Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment les différentes politiques permettent-elles de lutter contre le chômage ?

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment lutter contre le chômage ?	- Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi. - Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel. - Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi). - Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. - Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allégement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Le graphique permet de comparer l'évolution du taux de chômage en France entre 2000 et 2021 à la variation du PIB réel sur la même période. – On observe assez souvent sur cette période que la baisse du taux de chômage est associée à un maintien à un niveau élevé voire une amélioration de la conjoncture économique mesurée par l'indicateur du PIB réel. Par exemple, la bonne conjoncture avant la crise de 2008 était associée à une baisse du taux de chômage. – Une chute de la demande globale (consommation, investissement, exportations) réduit la production, ce qui entraîne une moindre demande de main-d'œuvre voire une augmentation des licenciements faisant augmenter le chômage conjoncturel. – Si la production devrait s'ajuster au niveau de la demande anticipée, dans les faits, les producteurs recourent à des formes de flexibilité pour ne réduire leurs effectifs que si le ralentissement économique se confirme. C'est pourquoi le niveau de chômage n'augmente pas systématiquement en même temps que chute le taux de croissance du PIB réel, et inversement.
Document 2	– Le tableau met en relation le coût horaire moyen de la main-

	d'œuvre et le taux de chômage pour quelques pays européens en 2021. – On observe que les deux indicateurs ont tendance à évoluer dans le même sens : le classement du coût horaire moyen de la main-d'œuvre par ordre décroissant se retrouve en partie avec le classement des taux de chômage par pays. – En effet, plus le coût du travail est élevé, moins les employeurs sont incités à recourir au facteur travail dans leur combinaison productive. Ils peuvent également délocaliser certaines étapes de la production à l'étranger.
Document 3	– Le graphique de l'INSEE représente la part des CDD et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2020. – Le recours à chacune de ces formes d'emploi atypique a tendance à progresser. Par exemple, entre 1984 et 2017, la part des CDD et des intérimaires dans l'emploi a triplé en France. Cela reflète la politique de flexibilisation du marché du travail depuis les années 1980 en France. Il s'agit ici pour les employeurs d'ajuster leurs effectifs salariés au volume de la production avec ces contrats de travail. – Ce type d'embauches limite l'ampleur du chômage.
Document 4	– Le tableau détaille les politiques de l'emploi menées par les pouvoirs publics en vue de lutter contre le chômage. – Quel que soit le type de mesure ou la période observée, la part dépensée dans le PIB n'a pas varié. Chaque mesure contribue à conserver, à créer ou à maintenir l'emploi. En France, en 2016, on consacre près de 16 milliards d'euros pour financer la formation professionnelle, inciter au retour à l'emploi, aider à la création d'entreprises. Ainsi, les politiques de formation améliorent l'appariement entre l'offre et la demande de travail, surtout en raison du progrès technique qui oblige à entretenir et améliorer les compétences des salariés et des chômeurs. Cela peut réduire le chômage structurel.

Problématique possible :

Les différents gouvernements luttent contre le chômage par des politiques de l'emploi définies comme l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire le chômage. Pour autant, les causes de ce déséquilibre du marché du travail sont diverses.
Comment peuvent alors agir les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale ? Quel rôle jouent également la réduction du coût du travail et la flexibilisation du marché du travail ? En quoi les politiques de formation agissent-elles aussi sur le chômage structurel ?

Proposition de plan détaillé :

I) Soutenir la demande globale par des politiques macroéconomiques afin de lutter contre le chômage conjoncturel.	**II) Les politiques de l'emploi peuvent aussi agir sur coût et les rigidités du travail.**
A) Le chômage peut être conjoncturel.	**A) Alléger le coût du travail.**
• Si la demande globale (consommation, investissement, exportations) baisse ou ralentit, cela réduit la production, nécessitant alors une moindre demande de main-d'œuvre (baisse des recrutements, hausse des licenciements). • Le niveau du chômage peut être en partie corrélé à la conjoncture économique mesurée par l'indicateur du PIB réel (Document 1).	• Généralement, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre et le taux de chômage sont corrélés positivement (document 2). • Un coût du travail élevé peut constituer un frein à l'embauche dans le cadre de certaines productions qui ne nécessitent pas un personnel qualifié ou conduire les firmes à produire à l'étranger.
B) Les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale.	**B) Flexibiliser et dépenser en faveur de l'emploi.**
• Pour relancer l'activité économique et soutenir la demande, les pouvoirs publics peuvent recourir à la politique budgétaire (augmenter les dépenses publiques ou réduire les impôts). Ainsi, lors de la crise sanitaire, l'État français a soutenu les entreprises et les salariés par diverses mesures d'accompagnement. • Les pouvoirs publics peuvent alors mettre en œuvre une politique monétaire expansionniste, en abaissant par exemple le taux d'intérêt directeur pour stimuler l'activité par le canal du crédit.	• Un marché du travail trop rigide empêche les employeurs d'ajuster la demande de travail selon leurs besoins. La flexibilisation du marché du travail (augmentation des emplois atypiques, législation moins protectrice de l'emploi) favorise une meilleure adéquation entre offre et demande de travail (document 3). • Miser sur la formation professionnelle est bénéfique pour les salariés en termes de compétences et améliore l'appariement entre l'offre et la demande de travail (document 4). • Soutenir les actifs en cas de perte d'emploi, les accompagner dans leur recherche, voire dans la création d'une activité peut aussi favoriser le retour à l'emploi (document 4).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Montrez que le capital culturel et les investissements familiaux peuvent conduire à des inégalités de réussite scolaire. (4 points)

Sociologie et science politique
Questionnement : Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Réponse possible :
Le capital culturel est l'ensemble des ressources culturelles, connaissances, savoir-faire et savoir-être, valorisables. Elles différent selon le milieu social, et par conséquent peuvent expliquer les inégalités de réussite scolaire. En effet, les ressources culturelles sont différentes selon le milieu social des parents. Les enfants issus de milieux sociaux plus favorisés disposeront d'un capital culturel valorisé et en adéquation avec celui dispensé par l'École. Les enfants issus de ces milieux ont donc davantage de chance de réussite scolaire tandis que ceux ne disposant pas de ce capital culturel valorisé pourront rencontrer des difficultés, ce qui alimente les inégalités scolaires. D'ailleurs ce capital culturel peut être le fruit d'un investissement familial important des parents dans la scolarité de leurs enfants consistant à être en contact régulier avec l'institution scolaire, à suivre les résultats scolaires ou encore le travail personnel à la maison. Cet investissement alimente le capital culturel.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**

Science économique
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Question 1 : À l'aide de données du document, vous caractériserez l'évolution de la part des innovations dans le domaine de l'environnement entre 1990 et 2018, au sein de l'Union européenne. (2 points)

Réponse possible :
En 1990, les innovations dans le domaine de l'environnement représentaient 7,6 % des innovations totales dans les pays de l'UE contre 12,9 % en 2018. La part de ce type d'innovation a donc augmenté de 5,3 points de pourcentage en 28 ans.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez comment l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques de la croissance économique. (4 points)

Réponse possible :
La croissance économique - hausse de la création de richesses sur une longue période - se heurte actuellement à trois grandes limites environnementales : le réchauffement climatique, la pollution et l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.

L'innovation peut aider à faire reculer ces limites et ainsi favoriser une croissance soutenable.
En effet, l'introduction de nouveaux produits ou de nouveaux procédés passe par des investissements en recherche et développement importants afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou la surexploitation des ressources naturelles. Les innovations vertes vont ainsi permettre le développement de nouveaux secteurs d'activité qui remplaceront les secteurs les plus polluants, par un phénomène de destruction créatrice.
Dans le document, nous pouvons remarquer que la hausse des innovations dans le domaine environnemental va de pair avec une baisse des émissions de gaz à effet de serre ce qui est particulièrement visible à partir de 2006. Ainsi, entre 2006 et 2010, la part des innovations environnementales dans le total des innovations de l'UE a augmenté de 5,5 points pour atteindre 14,1% des innovations totales, les émissions de GES de l'UE sont quant à elles passées de 5,2 milliards de tonnes en 2006 à 4,7 en 2010 et 4,3 milliards de tonnes en 2015.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France s'explique par plusieurs facteurs.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document met en évidence le phénomène de salarisation, de tertiarisation et la hausse des qualifications. - Les CSP 1 (agriculteurs exploitants) et 2 (ACCE) diminuent entre 1982 et 2021 au profit des autres CSP de salariés. – La baisse du secteur primaire s'observe par la baisse des agriculteurs qui, en 1982 représentaient environ 7,5 % des individus en emploi en France contre 2 % en 2021, soit une diminution de près de 5,5 points de pourcentage en 39 ans. – La baisse de la part des ouvriers dans la population active témoigne de la baisse de la part relative du secteur secondaire : en 1982, 30 % des personnes en emploi étaient des ouvriers contre 19 % en 2021, soit une baisse de 11 points. – La hausse des qualifications peuvent être identifiées par la hausse des professions intermédiaires qui atteignent presque 25 % des personnes en emploi en 2021, hausse de 6 points en 39 ans et les « cadres » qui, après une hausse de 14 points entre 1982 et 2021,

	représentent 22 % des personnes en emploi.
Document 2	Ce document donne des explications sur la féminisation des emplois : – L'allongement de la scolarité des filles depuis les années 1950 a renforcé un mouvement émancipateur (évolution des normes sociales) où l'emploi est vu comme une source d'autonomie économique. – Le besoin de main d'œuvre pendant les Trente Glorieuses a facilité l'entrée des femmes sur le marché du travail. – L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est de 50 points en 1931 et de 10 points à la fin des années 2000. – Au milieu des années 1970, 97 % des hommes de 25 à 49 ans sont actifs contre 60 % des femmes qui seront 85 % en 2010.
Document 3	Ce document met en évidence la montée du salariat au cours du XXe siècle. – L'industrialisation au XIXe siècle va nourrir le salariat qui concernera la très grande majorité des actifs à la fin du XXe siècle. – En 1955, 1/3 des actifs sont encore non-salariés, ils seront 1/9 en 1997. – Cette baisse vient essentiellement de la baisse du nombre d'agriculteurs dans la population active. – La montée du salariat s'explique par une hausse du nombre d'ouvriers mais aussi par la tertiarisation.

Raisonnement possible :

La structure socioprofessionnelle met en évidence la répartition de la population active. Celle-ci a largement évolué en France depuis le début des Trente Glorieuses. On peut mettre en évidence quatre grandes explications.

Tout d'abord, **la salarisation** qui signifie la montée de la part du travail salarié dans la population active a transformé la structure socioprofessionnelle.
Ce processus a débuté dès le XIXe siècle sous l'effet de l'industrialisation et s'est largement poursuivi à partir des années 1950 avec le déclin des indépendants, notamment les paysans. Le salariat est alors devenu la norme d'emploi offrant une certaine protection aux salariés alors liés à l'employeur par un contrat de travail. Celui-ci, en contrepartie, implique une subordination à l'employeur pendant les heures de travail. Ainsi, en 1955, 1/3 des actifs sont encore non-salariés, ils sont 1/9 en 1997.

La salarisation a également été renforcée, à partir du milieu des années 1970 par **la tertiarisation**, processus d'essor des emplois de services et de déclin des emplois liés aux secteurs primaire (extraction de ressources et production agricole) et secondaire (industrie). Celle-ci s'observe notamment avec le déclin de différentes CSP (Ouvriers ; Agriculteurs) et l'essor des CSP exerçant majoritairement dans le secteur tertiaire (Professions intermédiaires, CPIS). Ce processus s'explique par d'importants gains de productivité dans les secteurs primaire et secondaire limitant le besoin de main d'œuvre mais aussi par une demande accrue dans le secteur des services.
Dans le document 1, nous constatons la baisse de la part des ouvriers et celle des agriculteurs ainsi que la hausse de la part des employés, de celle des professions intermédiaires et de celle des cadres et professions intellectuelles supérieures.

La hausse de la CSP des professions intermédiaires et celle des cadres et professions intellectuelles supérieures met également en avant **l'augmentation globale des qualifications** depuis les années 1950.
Ce processus est principalement dû à une massification du système scolaire en France après la deuxième guerre mondiale.
Ainsi, en 1982, moins de 20 % de la population en emploi appartenait à la CSP des professions intermédiaires, alors qu'elles sont presque 25 % en 2021, soit une hausse de 5 points de pourcentage en 39 ans. Parallèlement, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentaient 8% de la population en emploi en 1982 et 22% en 2021, soit une hausse de 14 points entre 1982 et 2021.
Enfin, la structure socioprofessionnelle s'est aussi largement transformée avec l'augmentation de la part des femmes dans la population active occupée.
Cette **féminisation** des emplois est due à la salarisation et à la tertiarisation mais aussi la montée des qualifications des femmes qui permet aux femmes d'occuper des emplois de plus en plus qualifiés. Le mouvement d'émancipation des femmes est également une explication importante à la féminisation : l'évolution des normes sociales favorise l'autonomie économique et leur indépendance.
Ainsi, l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est de 50 points en 1931 et de 10 points seulement à la fin des années 2000.
Au milieu des années 70, 97 % des hommes de 25 à 49 ans sont actifs contre 60 % des femmes qui seront 85 % en 2010.

La conjonction de ces quatre évolutions (la salarisation, la tertiarisation, la qualification croissante et la féminisation) a ainsi profondément modifié, depuis le milieu du XX^{e} siècle, la structure socioprofessionnelle en France.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.